

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 10 novembre 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3934-2015.

Cause tarifaire 2016 d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Planification d'audience de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques :

- **Preuve de SÉ-AQLPA :** Messieurs Jacques Fontaine et Jean-Claude Deslauriers, analystes, présenteront leur rapport C-SÉ-AQLPA-0008, SÉ-AQLPA-1, Document 1. Durée prévue : environ 20 minutes. Nous prions respectueusement la Régie de l'énergie de permettre le dépôt de leurs déclarations assermentées plus tard aujourd'hui.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec :** Environ 5-10 minutes si nécessaire au panel 1. Environ 30 minutes au panel 2. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants :** Environ 5-10 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA :** Environ 40 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.